

VENTE D'UN TÈNEMENT IMMOBILIER PAR LA CCI HÉRAULT Publiée le jeudi 28 Novembre 2019 - Avis de publicité

La présente consultation a pour objet la signature d'une promesse unilatérale de vente d'immeuble.

DATE ET HEURE LIMITE DE REMISE DES PLIS : **15 janvier 2020 minuit**

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de remise des plis

IDENTIFICATION DU CÉDANT

Le cédant est un établissement public à caractère administratif de l'Etat : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, Zone aéroportuaire Montpellier-Méditerranée - CS 90066 - 34137 MAUGUIO Cedex

Correspondant et représentant : Madame Sandrine JOUVENEL - Téléphone : 04 99 515 225 / 04 99 515 226 - Courriel : s.jouvenel@herault.cci.fr

OFFRES

Les documents de la consultation seront disponibles gratuitement au profit des candidats à compter du 1er décembre 2019 sur le site : www.herault.cci.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : s.jouvenel@herault.cci.fr

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées à : Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault, Zone aéroportuaire Montpellier-Méditerranée - CS 90066 - 34137 MAUGUIO Cedex - A l'attention de Sandrine JOUVENEL. Les offres sont souhaitées sous format papier ainsi que sous format numérique (clé USB).

CRITÈRES

Sera considéré comme l'offre économiquement la plus avantageuse, l'offre la mieux notée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

CRITÈRES	NOTES
Prix proposé pour l'acquisition de l'ensemble immobilier en l'état de la règle d'urbanisme applicable	55
Modalités de paiement	15
Absence de conditions suspensive autre que de droit au bénéfice de l'acquéreur	5
Existence et contenu d'une clause de retour à meilleure fortune	5
Possibilité offerte aux locataires actuels de se maintenir dans les lieux pendant la période de construction du nouveau campus Montpellier Business School	20
Total	100



[Téléchargez le règlement de consultation de la vente du site ALCO \(.pdf - 206.48 Ko\)](#)



[Téléchargez le Plan de délimitation \(.pdf - 337.49 Ko\)](#)



[Téléchargez l'extrait du PLU \(.pdf - 785.89 Ko\)](#)



[Téléchargez la Convention d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public entre CCI et MBS \(.pdf - 218.21 Ko\)](#)



[Téléchargez l'avenant de l'AOT entre CCI et MBS \(.pdf - 130.82 Ko\)](#)



[Téléchargez la convention de mise à disposition des locaux avec Sud Formation CFA Régional \(.pdf - 1.34 Mo\)](#)



[Téléchargez la convention AOT pour l'exploitation de la cafétéria-restaurant de MBS \(.pdf - 4.1 Mo\)](#)



[Téléchargez l'avis de publicité de vente du site d'ALCO \(.pdf - 160.52 Ko\)](#)

Date d'envoi du présent avis à la consultation : 27 novembre 2019

*MBS : *Montpellier Business School*

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Hérault vend un tènement immobilier sis 2300 avenue des Moulins à Montpellier (34080). Cet ensemble immobilier, d'une superficie totale de 60 367 m², est classé en zones 2U1-1bw et 3U1-1bw du règlement du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Montpellier.